

Note de présentation du compte administratif 2016 de la Commune de Boos

- I- Présentation générale du compte administratif 2016

- II- La Section de Fonctionnement
 - a. Les charges de fonctionnement
 - i. Les charges à caractère générale
 - ii. Les charges de personnel
 - iii. Les subventions et autres charges de gestion courante
 - iv. Les charges financières

 - b. Les recettes de fonctionnement
 - i. Les produits des services
 - ii. Les dotations de l'Etat
 - iii. La fiscalité

- III- La section d'investissement
 - a. Les dépenses d'investissement
 - i. Les dépenses d'entretien et achats
 - ii. Les investissements en cours
 - b. Les recettes d'investissement

- IV- La dette

I. Présentation générale du budget compte administratif 2016

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes inscrites au budget primitif et réellement exécutées.

Le compte administratif présente les résultats suivants :

- Un résultat de fonctionnement de : 472 837.11 € (auquel il convient d'ajouter le résultat de l'année antérieure 1 838 215.20€ , soit un excédent de 2 311 052.31 € disponible avant affectation)
- Un excédent d'investissement de 807 137.59 € (auquel il convient d'ajouter le résultat de l'année antérieur de 711 566.87 € soit un résultat de 1 518 704.46 €)
- Un besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser en dépenses (opérations en cours) et en recettes de 1 444 082.06 €
- Soit un résultat à reporter en fonctionnement pour l'année 2017 de 866 970.25 € (2 311 052.31 € -1 444 082.06 €)

II. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Le montant des dépenses totales s'élèvent à 1 927 369.64 € (Prévision 4 109 143.20 €. Pour information le montant des prévisions prend en compte des dépenses d'ordre : Dotations aux amortissements et virement à la section d'investissement, cette dernière ne faisant jamais l'objet d'un flux financier). Le montant des dépenses réelles de fonctionnement (diminué des dotations aux amortissements) s'élève à 1 854 462.32 € soit 541.19 € par habitant (la moyenne de la strate étant de 743.00 €). La capacité d'autofinancement s'élève à 545 533.00 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 400 206.75 €.

a. Les charges de fonctionnement

i. Les charges à caractère général

Les dépenses à caractère général s'élèvent à 632 492.40 € (Crédits ouverts : 754 250.00 €). Elles sont en diminution par rapport à 2015 (711 022.32 €) .Cette diminution traduit les efforts de la municipalité de réduire certaines dépenses face à la baisse des dotations de l'Etat mais également le transfert de certaines dépenses vers la Métropole Rouen Normandie suite aux transferts de compétence (comme par exemple les consommations d'électricité liées à l'éclairage public) ou encore le report de certaines dépenses à l'année 2017.

ii. Les charges de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 1 106 275.01 € (crédits ouverts : 1 124 800.00 €). Elles sont en augmentation par rapport à l'année 2015 (1 069 938.55 €). Les augmentations sont liées au glissement vieillesse technicité, aux revalorisations indiciaires,

à l'augmentation des cotisations et enfin à l'intégration du personnel du centre de loisirs à partir du 1^{er} septembre 2016.

iii. Les subventions et autres charges de gestion courante

Les subventions et charges de gestion courante sont en recul pour l'année 2016 par rapport à l'année 2015 (109 973.89 € en 2016 , 124 967.79 € en 2015).

Cette baisse traduit l'arrêt de l'activité de l'association du centre de loisirs et par conséquent la baisse de la subvention qui était versée à cette association.

iv. Les charges financières

Le montant des charges financières (intérêts des emprunts) s'élève à 5 254.51 € , en diminution par rapport à l'année 2015 (6881.72 €).

b. Les recettes de fonctionnement

i. Les produits des services

La reprise par la commune du centre de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2016 et l'augmentation des effectifs au restaurant scolaire ont entraîné une augmentation des produits des services correspondant à la participation des familles (produits perçus en 2016 : 438 035.17 € contre 413 574.16 € en 2015)

ii. Les dotations de l'Etat

La baisse des dotations de l'Etat et plus particulièrement de la DGF (418 577.00 € en 2015 ; 363 086.00 € en 2016 soit une baisse de plus de 13%) a eu un impact négatif sur les ressources de la commune. L'ensemble des dotations s'élève à 644 148.81 € en 2016 (crédits ouverts 618 517.00 €) contre 690 956.79 € en 2015.

iii. La fiscalité

Les taux d'imposition entre 2016 et 2015 n'ont pas évolué, cependant l'augmentation des bases fiscales et l'augmentation du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) ont permis à la commune de voir ses ressources fiscales augmenter (1 255 620.56€ en 2016 contre 1 214 941.35 € en 2015).

III. La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la municipalité à moyen et long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel et comprend toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Le montant des dépenses d'Investissement s'élève à 1 549 016.99 €.

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 2 356 154.58 €

a. Les dépenses d'investissement

i. Les dépenses d'entretien et achats

Ces dépenses (89 764.30€) correspondent à l'entretien du patrimoine et l'achat d'équipements.

Les principaux travaux réalisés en 2016 portent sur l'effacement des réseaux téléphoniques dans le cadre de l'effacement de l'éclairage public notamment Rue des canadiens, le changement de menuiseries au centre socio-culturel afin d'améliorer la consommation d'énergie des bâtiments, l'achat de différents mobiliers aux écoles suite à l'ouverture de deux classes ainsi qu'au centre de loisirs, le changement de la structure de jeux au sein de la crèche...

Certains investissements ont été engagés (mais non réalisés) avant la fin de l'exercice 2016 (fin des effacements de réseaux Rue de la Chesnaie, Rue des Canadiens et Rue du Bocage), cheminement piétons devant le centre socio-culturel..., ils ont donc fait l'objet d'un report de crédits sur 2017 (95 185.31 €).

ii. Les investissements en cours

Les travaux de construction de l'école maternelle, la restructuration de la salle polyvalente et la construction de la salle de sports annexe 2 ont commencé courant août 2016 (dépense réalisée en 2016 : 1 426 586.02 €) et se poursuivront sur l'année 2017. Ces travaux font l'objet d'un report sur l'année 2017 (reste à réaliser : 3 654 267.91 €).

b. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement comprennent les dotations et fonds divers, les subventions liées aux travaux d'investissement, les excédents de fonctionnement capitalisés.

Les recettes liées au fonds de compensation de la TVA (cette recette est directement liée au montant des travaux réalisés 2 ans auparavant) et à la taxe d'aménagement se sont élevées à 359 472.13 € (crédits ouverts 350 000.00 €).

Les subventions attribuées avant la fin de l'exercice 2016 ont quant à elles été reportées pour un montant de 786 666.70 € sur l'année 2017 ; le solde des subventions liées à l'agrandissement et la restructuration de la Mairie a été perçu pour un montant de 76 637.40 €

IV. La dette

La ville a contracté deux emprunts en 2016 afin de financer la construction de l'école maternelle, un emprunt sur 20 ans de 1 245 000.00 € et un emprunt sur 3 ans de 550 000€. Le capital restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 1 854 923.42 € ; L'annuité de la dette s'élève en 2016 à 32 620.38 €.